



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 et 2024**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

QUE le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 21 décembre 2021, à 19 h, au centre récréatif Jean-Guy Houle, situé au 151, rue Gamelin pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2022 – 2023 – 2024.

Les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2022 (C.M. article 956).

Les contribuables pourront soumettre leurs questions par courriel à dg@sadlp.ca jusqu'à 15 h, le 21 décembre 2021.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 13 décembre 2021.

A blue ink signature of Jacques Taillefer, consisting of a large, stylized 'J' and 'T' followed by a horizontal line.

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier